

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Charte d'organisation des sorties pédagogiques et des voyages scolaires

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/04/2022

Réuni le : 03/05/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la charte d'organisation des sorties pédagogiques et des voyages scolaires.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S4-01 : Charte d'organisation des sorties pédagogiques et des voyages scolaires

Sur proposition du président, le conseil d'administration adopte la charte d'organisation des sorties pédagogiques et des voyages scolaires.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 05/05/2022 16:50:42

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 29
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/04/2022

Réuni le : 03/05/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2021 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/04/2022

Réuni le : 03/05/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Londres , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S4-02 : Voyages scolaires : Séjour à Londres (Term Spé LLCE Anglais - AMC)

Sur propositions du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire (cf. document joint). La participation des familles s'élève à 300 € / élève

Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats et conventions et à recevoir les dons et subventions inhérents à ces projets."

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/04/2022

Réuni le : 03/05/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S4-04 : Convention d'utilisation des locaux - Association BSV (Beaupréau Vélo Sport)

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention d'utilisation des locaux avec l'association BSV (Beaupréau Vélo Sport)

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 05/05/2022 16:51:01

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/04/2022

Réuni le : 03/05/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S4-05 : Convention d'utilisation des locaux - Association LPO ANJOU

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention d'utilisation des locaux avec l'association LPO ANJOU

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 05/05/2022 16:51:07

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/04/2022

Réuni le : 03/05/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S04-03 : Convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition des EPLE

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition des EPLE

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 25/04/2022

Réuni le : 03/05/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2021

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserves :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 13/05/2022 07:52:45

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Dons à la MDL

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 25/04/2022
Réuni le : 03/05/2022
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le proviseur à faire un don de 1.231,48 € à la MDL
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :
S04-06 : Don(s) à la MDL - Opération "bol de pâtes"
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le proviseur à faire un don de 1.231,48 € à la MDL du lycée, suite à l'opération "Bol de pâtes" du 4 avril 2022

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don(s) de la MDL - Projet numérique

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 25/04/2022
Réuni le : 03/05/2022
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S4-07 : Don(s) de la MDL - Projet CESC "le numérique"
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le proviseur à accepter un don de 200 € à la MDL du lycée, participation au projet d'éducation à la citoyenneté - numérique

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0